

lamanchelibre.fr

Avranches. Concours de plaidoiries : des lycéens ont cinq minutes pour convaincre leurs camarades

La Manche Libre

4-5 minutes

S'exprimer à l'oral devant une salle bondée quand on est adolescent est une épreuve. Quatorze élèves de première du lycée Littré ont relevé avec brio ce défi [devenu une tradition pour l'établissement public d'Avranches](#). Depuis 2014, les enseignants d'Education morale et civique (EMC) encouragent leurs élèves à se lancer dans le concours de plaidoirie de la ligue des droits de l'Homme. "Le lycée Littré a été pionnier dans ce domaine", souligne Marie-Noëlle Février, membre de la ligue et professeure documentaliste. Le concours a depuis essaimé dans les lycées de Cherbourg, Coutances, Granville et Saint-Lô.



Chloé Derouet, second prix, pour "La soumission chimique". - La Manche Libre

"Tous les élèves participent"

"La particularité du lycée Littré est que tous les élèves participent." Chaque élève de classe de première choisit, seul ou en binôme, un sujet d'actualité impliquant une violation des articles de la déclaration universelle des droits de l'Homme. Les lycéens passent devant leurs camarades de classe qui votent pour celui ou ceux qui les représenteront le mieux au concours. Sur les onze classes de première, quatorze élèves, dont trois binômes, sont montés à la tribune, mardi 6 mai, pour défendre une cause qui leur tenait à cœur.

Cinq minutes pour convaincre 350 élèves et le jury

Ils avaient cinq minutes pour convaincre 350 camarades rassemblés dans la salle et le jury. Ce dernier était composé de Dominique Guibert, ex-président de l'association européenne de défense des droits de l'Homme, Frédéric Simon, proviseur adjoint, [l'avocat Nicolas Tannier](#), Jean-Pierre Poirier, membre de la ligue, Claude Poulain, enseignant, Annie Parent, adjointe au maire chargé des affaires scolaires et de la culture, Guy Anfray, président de l'amicale du lycée, Sandrine Breton, représentante du Crédit Mutuel, partenaire de l'événement et les trois lycéennes lauréates de l'an dernier : Marie Ahariz, Bertille Chapelaine-Lapierre et Bertille Verschoote.



Marseline Joseph et Lou-Anne Legan, lauréates avec "My body, my choice". - La Manche Libre

"Ça fait plaisir de se dire qu'on a défendu une cause"

Les orateurs, en majorité des filles, ont choisi des thèmes de société qui ont marqué l'actualité nationale et internationale : "la prison de Saïdyana en Syrie", "les persécutions des Chrétiens", "les inégalités salariales", "la liberté de disposer de son corps" ou encore "la liberté d'expression". Quatre prix ont été décernés à l'issue des plaidoiries. Le premier prix de la ligue des droits de l'Homme a été décerné à Marseline Joseph et Lou-Anne Legan pour leur plaidoirie sur le recul du droit à l'avortement aux Etats-Unis. Le second prix, Jacques Burin du lycée Littre, a été donné à Chloé Derouet pour sa plaidoirie sur la soumission chimique qui faisait écho à l'affaire Pelicot. Le troisième prix du public, vote des lycéens, a été remporté par Margaux Duteil, sur l'homophobie au Qatar.

Enfin, Aydan Olivier a reçu le prix coup de cœur pour sa plaidoirie sur la liberté d'expression. *"Ça fait plaisir de se dire qu'on a défendu une cause"*, déclarent Marseline Joseph et Lou-Anne Legan qui ne s'attendaient pas du tout à remporter la palme. Chloé Derouet est satisfaite de sa prestation sur un sujet qui lui a permis de mettre en lumière les viols par drogue. *"Ça existe depuis les années 1970."* Margaux Duteil, très à l'aise sur la scène grâce à un entraînement poussé, a choisi de traiter l'homophobie au Qatar. *"Quand j'ai vu que les peines prononcées en France contre des violeurs étaient moins fortes que*

celles prononcées au Qatar pour homosexualité, ça m'a interpellé." Chaque lauréat a reçu un bon d'achat de 50€ à la [librairie 1001 pages](#). Les lauréats des deux premiers prix empochent en prime un pass d'une journée au [festival Papillons de Nuit](#). Les gagnants ont le choix de participer à la finale départementale de plaidoirie samedi 7 juin à Saint-Sauveur-Villages.



L'ensemble des participants au concours 2025. - La Manche Libre